



## Compte-rendu

### CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026

#### Conseil extraordinaire : vote des délégués pour les élections sénatoriales

**L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 7 heures 30.**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, en session extraordinaire, s'est réuni en la Mairie de Romilly sur Andelle en séance publique sous la présidence du Maire, Jean-Luc ROMET.

**Présents :** Monsieur Jean-Luc ROMET,  
Madame Pascale SIMON,  
Monsieur Frédéric VIEUX,  
Madame Josette LE BRETON-PALIER,  
Monsieur David LEMENAGER,  
Madame Véronique RAYER,  
Madame Nadia ABDELAZIZ,  
Monsieur Bruno CAUMONT,  
Monsieur Rodolphe CORRON,  
Monsieur Fabien DEVILLER,  
Monsieur Guy DUPUIS,  
Monsieur Frédéric FALBO,  
Madame Marie-Claude JULLIEN,  
Madame Clémence LANGLOIS,  
Madame Jocelyne LECOINTRE,  
Madame Valérie LEFEBVRE,  
Monsieur Bruno MANSUY,  
Monsieur Christophe PAILLIER,  
Madame Isabelle QUARTIER,

**Absents excusés :** Madame Isabelle BOISSIERE, Monsieur Xavier CHIVOT,  
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE, Madame Monique MASSELIN.

**Pouvoirs :** Madame Isabelle BOISSIERE => Monsieur Christophe PAILLIER,  
Monsieur Xavier CHIVOT => Madame Pascale SIMON  
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE => Monsieur Jean-Luc ROMET  
Madame Monique MASSELIN => Monsieur Bruno MANSUY.

Nombre de Conseillers : Présents : 19 / En exercice : 23 / Votants : 23

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour, puis ouvre la séance en remerciant les conseillers présents vu le caractère exceptionnelle tôt de cette réunion, et rappelle la prochaine réunion du conseil municipal à la date suivante :

- **Lundi 29 juin 2026 à 18h30.**

## **1- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales**

---

Monsieur le Maire expose :

Vu le code électoral,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2026-301 du 21/04/2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté DCL/BCE/2026/109 fixant le nombre de délégués à élire.

Monsieur le Maire informe qu'il convient de désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants qui seront chargés de l'élection de sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire rappelle, qu'en application de l'article R133 du code électoral, le bureau de vote doit être présidé par le Maire, ainsi que les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir :

- Mesdames Marie-Claude JULLIEN et Josette LE BRETON-PALIER
- Monsieur Fabien DEVILLER et Madame Clémence LANGLOIS

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des articles L289 et R133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur une même liste qui doit comprendre alternativement un homme une femme, dans l'ordre de présentation de la liste.

Liste 1 (unique) :

**ENSEMBLE  
POUR ROMILLY**

**7 titulaires**

Jean-Luc ROMET  
Pascale SIMON  
Xavier CHIVOT  
Véronique RAYER  
Frédéric VIEUX  
Valérie LEFEBVRE  
Rodolphe CORRON

**4 suppléants**

Josette LE BRETON-PALIER  
Pierre-Emmanuel NIOCHE  
Nadia ABDELAZIZ  
Bruno MANSUY

MAIRIE DE ROMILLY SUR ANDELLE

Après délibération, le conseil municipal par vote à bulletin secret,  
favorable à l'unanimité :

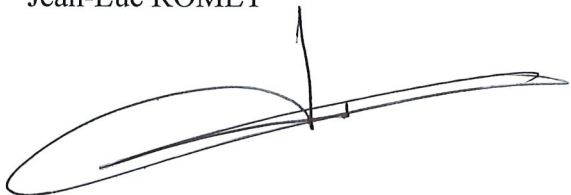
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

DECIDE

- **De proclamer les élus délégués titulaires et suppléants selon la liste établie ci-dessus**  
Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre présentation de la liste

Fin de séance à 8h10

Le Maire,  
Jean-Luc ROMET



Secrétaire de Séance,  
Nadia ABDELAZIZ

